

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Référence iCatNat : 2B009-ICB-260118-1

Localisation du phénomène

Commune : Aléria (2B009)
Département : Haute-Corse (2B)
Arrondissement : Corte (2B3)

Date et heure du phénomène

Du : 18/01/2026 00:00 au 21/01/2026 10:00

Identification du phénomène

A1 - Inondation par débordement d'un cours d'eau (Cours d'eau concerné : Fleuve Tavignano)

Mesures de prévention

Études en cours, PPRN inondations approuvé.

Nombre de bâtiments endommagés

0

Signataire

Civilité :	Monsieur	Fonction :	maire
Nom :	FRANCESCHI	Date :	21/01/2026
Prénom :	Jean-Claude		



Capitale de la Corse Romaine



8 000 ans d'histoire

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
CANTON DE GHISONACCIA
COMMUNE D'ALÉRIA

Déclaration de l'autorité municipale décidant du dépôt d'une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

(Art. L125-1 et s. du code des Assurances)

Je soussigné Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, assurant des fonctions de maire de la commune d'Aléria (N°2B009), déclare sur l'honneur déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les conditions prévue par l'article L.125-1 du code des Assurances pour le phénomène naturel *Inondation par débordement de cours d'eau*, qui est survenu sur le territoire communal du 18 janvier au 21 janvier 2026.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Aléria, le 21 janvier 2026

*Le maire,
Jean-Claude FRANCESCHI*



Mairie d'ALERIA – 20 cours Charles-Jean Sarocchi – 20270 ALERIA
Tél : 04.95.57.00.73 – Courriel : commune@aleria.fr - Site Internet www.aleria.fr